

Cadre réservé
au SPANC

Commune :

N° Dossier :

Date de réception de la demande : / /

A. NATURE DE LA DEMANDE

Nature du projet d'assainissement : Installation neuve Réhabilitation de l'existant

Cadre de la demande : Permis de Construire (PC) Déclaration de Travaux (DT)
 Mise en Conformité Autre :

Adresse du projet :

Code Postal : Commune :

Références cadastrales : Section : N°

B. DEMANDEUR (propriétaire)

Nom et prénom :

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune :

Téléphone / portable : Mail :@.....

C. INSTALLATEUR (si connu)

Nom de l'installateur prévu :

Adresse :

Téléphone / Fax :

D. CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

HABITATION/LOGEMENT

Résidence : Principale Secondaire

Habitation

Nombre de pièces principales :

(joindre un plan intérieur de distribution des pièces ou croquis)

Logement

Nombre d'appartements :

AUTRES LOCAUX

Commerce

Type d'activités :

Restaurant

Nombre de couverts :

Hôtel

Nombre de chambres :

Ecole/Salle polyvalente

Capacité d'accueil :

Autres

Nature :

E. DESTINATION DES EAUX PLUVIALES (le rejet des eaux pluviales dans la filière d'assainissement est interdit)

Rejet en surface (fossé, caniveau...)

Rétention (cuve, mare...)

Infiltration par épandage

Infiltration par un puisard

Autre (préciser) :

F. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN *(une étude de sol est obligatoire)*

- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? NON OUI
- Surface totale : m²
- Pente existante : faible < 5% moyenne 5-10% forte > 10 %
- Nature du sol : **joindre une étude de faisabilité de l'ANC à la parcelle**
- Présence d'un captage (puits ou forage ou source) dans un rayon de 35 m autour de l'emplacement prévu pour le système d'assainissement NON OUI
(le positionner sur le plan de masse)
- Si oui, est-il destiné à l'alimentation en eau potable ? NON OUI

G. CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF PROJETE

1. LE PRÉTRAITEMENT *(depuis mars 2006, la fosse toutes eaux doit comporter le marquage CE)*

- Fosse toutes eaux Volume = m³ (**minimum 3 m³**)

Est-il prévu de l'immobiliser par une dalle d'amarrage ? NON OUI

Est-il prévu de la protéger par une dalle de répartition ? NON OUI

Elle sera surmontée d'un extracteur statique ou éolien et dépassera de 40 cm du faîtage de l'habitation.

Ventilation primaire (Ø100mm) - entrée d'air : existante à créer

Ventilation secondaire (Ø100mm) – extraction des gaz de la fosse - type d'extracteur choisi (si connu) :

statique éolien

- Préfiltre (**conseillé**) incorporé à la fosse OUI NON Si non, Volume = m³

- Bac à graisse (**facultatif**) Volume = m³

(Conseillé si la longueur entre la sortie des eaux usées et la fosse toutes eaux est supérieure à 10m)

- Toilettes sèches : à compost (urines et matières solides collectées, traitées ensemble)
 à séparation des urines

Traitement des sous-produits : descriptif de l'aire de compostage :

.....

(aire étanche évitant tout écoulement et à l'abri des intempéries obligatoire)

- Autres dispositifs de prétraitement :

.....

2. LE TRAITEMENT *(en fonction de la nature de votre terrain)*

a) En sol perméable

Epandage en sol naturel

- Tranchées d'épandage : Longueur totale = m Nombre de tranchées =
- Lit d'épandage : Largeur = m Longueur = m

Epandage en sol reconstitué

- Filtre à sable vertical non drainé (terrain très perméable) : Largeur = 5 m Longueur = m
- Tertre d'infiltration (sol gorgé d'eau) (au sommet) : Largeur = 5 m Longueur = m

G. CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF PROJETE (suite)

b) En sol imperméable

- Filtre à sable drainé à flux vertical : Largeur = 5 m Longueur = m
- Filtre à sable drainé à flux horizontal : Largeur = m Longueur = 5,5 m
- Lit filtrant drainé à massif de zéolithe : Surface du filtre = m² (5 m² minimum)
Pour les habitations de 5 pièces principales au plus et précédé d'une fosse toutes eaux de 5 m³ au moins.

c) Autres dispositifs : **compléter le point H**

d) Pompe de relevage : NON OUI

Si oui, caractéristiques techniques et localisation :

e) Distances minimales du système de traitement

- par rapport à l'habitation : m (*au moins 5 m – attention aux sous-sol et cave*)
par rapport aux limites de la parcelle : m (*au moins 3 m et 5 m si bâtiment à proximité*)
par rapport aux arbres : m (*au moins 3 m – plus si arbres de type cyprès, saules...*)

H. CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT AGREE (le cas échéant)

La liste de ces dispositifs ainsi que les fiches techniques associées sont consultables sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

- Type de dispositif :
 - filtre compact
 - microstation d'épuration : boues activées cultures fixées
 - filtre planté
 - autre (préciser) :
- Marque* Modèle*
- N° d'agrément*
- Dimensionnement exprimé en nombre d'équivalents habitants (EH)
- Contrat de maintenance (**conseillé**) : OUI NON ; si oui, durée.....
- Société installatrice*

**Si connu*

I. EXUTOIRE (pour filières drainées ou dispositifs agréés: site naturel ou aménagé où sont rejetées les eaux traitées)

Il est nécessaire de joindre au dossier l'autorisation du ou des propriétaire(s) de l'exutoire.

- Sol en place :
- Réseau d'eaux pluviales Fossé
- Puits d'infiltration* Cours d'eau

**Le rejet en puits d'infiltration est soumis à autorisation du SPANC sur la base d'une étude hydrogéologique.*

Le propriétaire s'engage :

- A ne réaliser ou faire réaliser l'installation d'assainissement non collectif qu'après réception de l'avis favorable et conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur ;
- A ne recouvrir l'installation qu'après avis de sa conformité par le SPANC. *Le technicien du SPANC devra être averti suffisamment tôt et **impérativement avant tout recouvrement des ouvrages** ;*
- A entretenir son installation ;

Et autorise le technicien du SPANC à pénétrer sur la propriété pour exercer les missions du contrôle technique de l'assainissement non collectif qui lui sont confiées par la collectivité.

Fait à

Le

Tous les renseignements sont certifiés exacts

Nom et signature :